

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.11.095.B

Analyses d'eaux résiduaires, d'eaux naturelles, de boues et sous-produits d'épuration, de compost sur les installations de GrandAngoulême (assainissement et déchets ménagers et pour les prélèvements d'eaux naturelles) - Lot n°3 : prélèvements et analyses des eaux pluviales sur les rejets des déchetteries, des eaux de process sur la plate-forme de compostage et de l'usine d'incinération : avenant n°1

LE NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Centre socio culturel et sportif Effervescentre - Salle du Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 novembre 2017**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Michel BUISSON, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.11.095.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

ANALYSES D'EAUX RESIDUAIRES, D'EAUX NATURELLES, DE BOUES ET SOUS-PRODUITS D'EPURATION, DE COMPOST SUR LES INSTALLATIONS DE GRANDANGOULEME (ASSAINISSEMENT ET DECHETS MENAGERS ET POUR LES PRELEVEMENTS D'EAUX NATURELLES) - LOT N°3 : PRELEVEMENTS ET ANALYSES DES EAUX PLUVIALES SUR LES REJETS DES DECHETTERIES, DES EAUX DE PROCESS SUR LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE ET DE L'USINE D'INCINERATION : AVENANT N°1

Par délibération n°60 B du 2 juin 2016, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'analyse des eaux résiduaires, des eaux naturelles, des boues et sous-produits d'épuration, du compost sur les installations de GrandAngoulême (Assainissement et déchets ménagers et pour les prélèvements d'eaux naturelles).

La commission d'appel d'offres du 8 décembre 2016 a attribué le lot n°3 à la société AUREA AgroSciences – 3 rue Joseph et Marie Hakin – 75116 PARIS.

La forme du marché est l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

La réglementation pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) oblige la collectivité à mettre en place un suivi des eaux souterraines sur la plateforme de déchets verts. En 2015, GrandAngoulême a réalisé l'installation de piézomètres afin de procéder à des prélèvements et des analyses des eaux souterraines sur ce site. Cependant, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) impose de nouveaux paramètres à prendre en compte pour les prochaines analyses.

Il convient donc de passer un avenant au marché.

Le bordereau des prix unitaires (BPU) actuel contenait le prix de l'analyse des eaux souterraines avec les paramètres de l'annexe 11 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Il est donc nécessaire de modifier cette ligne, de remplacer l'annexe 11 par l'annexe 12 dans le bordereau des prix unitaires.

- Il est rajouté dans le CCTP l'annexe 12 « Paramètres d'analyses des eaux souterraines ».
- Il est modifié dans le BPU le prix de l'analyse des eaux souterraines. Le nouveau montant est de 561,02 € HT au lieu de 620,90 € HT.

L'avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché relatif à l'analyse des eaux résiduaires, des eaux naturelles, des boues et sous-produits d'épuration, du compost sur les installations de GrandAngoulême (Assainissement et déchets ménagers et pour les prélèvements d'eaux naturelles) – Lot n°3, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires, sans incidence financière.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense :

sur le budget annexe assainissement – section de fonctionnement – article 618

sur le budget annexe déchets ménagers – section de fonctionnement – article 6288

sur le budget annexe déchets végétaux – section de fonctionnement – article 6288.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 novembre 2017	<u>Affiché le :</u> 13 novembre 2017



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**ANALYSES D'EAUX RESIDUAIRES, D'EAUX NATURELLES, DE BOUES ET
SOUS-PRODUITS D'EPURATION, DE COMPOST SUR LES INSTALLATIONS DU
GRANDANGOULEME (ASSAINISSEMENT ET DECHETS MENAGERS ET POUR
LES PRELEVEMENTS D'EAUX NATURELLES)**

Appel d'offres ouvert

**Lot n°3 : PRELEVEMENTS ET ANALYSES DES EAUX PLUVIALES SUR LES
REJETS DES DECHETERIES, D'EAUX DE PROCESS SUR LA PLATEFORME DE
COMPOSTAGE ET DE L'USINE D'INCINERATION**

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

Représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent
avenant par délibération n°95 B en date du 9 novembre 2017

TITULAIRE DU MARCHE

AUREA AGROSCIENCES
SAS
3 rue Joseph et Marie Hakin
75116 PARIS

Numéro SIRET: 391 967 924 00039
Code APE : 7120 B
Immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 391 967 924
Représentée par M. Hubert ROEBROECK

IMPUTATION BUDGETAIRE

6180

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 20.12.2016
Date de notification du marché : 22.12.2016
N° du marché : 16-54

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sans engagement sur un montant ni minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

La réglementation pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) oblige la collectivité à mettre en place un suivi des eaux souterraines sur la plateforme de déchets verts. En 2015, GrandAngoulême a réalisé l'installation de piézomètres afin de procéder à des prélèvements et des analyses des eaux souterraines sur ce site. Cependant, la DREAL impose de nouveaux paramètres à prendre en compte pour les prochaines analyses.

Il convient donc de passer un avenant avec les éléments suivants :

-Le Bordereau des Prix Unitaires actuel contient le prix de l'analyse des eaux souterraines avec les paramètres de l'annexe 11 du CCTP. Il est donc nécessaire de modifier cette ligne, de remplacer l'annexe 11 par l'annexe 12 dans le bordereau des prix unitaires.

- Il est rajouté dans le CCTP l'annexe 12 Paramètres d'analyses des eaux souterraines.

- Il est modifié dans le BPU le prix de l'analyse des eaux souterraines. Le nouveau montant est de 561,02 € HT au lieu de 620,90 € HT.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

Le présent avenant n'a aucune incidence financière

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président,
La Vice-Présidente

Fabienne GODICHAUD

ANNEXE 12

Paramètres d'analyses des eaux souterraines

Matières en suspension
Carbone Organique Total ₁
Demande Chimique en Oxygène
Cyanures aisément libérables ₂
Phosphore
Fluorures ₁
Nitrates ₂
Nitrites ₁
Orthophosphates
Ammonium ₂
Azote global
Azote Kjeldahl
Demande Biochimique en Oxygène
Organo-Halogénés Adsorbables

Chrome VI
Mercure ₂
Manganèse ₁
Molybdène
Arsenic ₂
Nickel ₁
Plomb ₂
Thallium
Cuivre ₁
Chrome ₂
Cadmium ₂
Zinc ₂

Hydrocarbures C10-C40 ₂

Indice phénol ₂

Fluorène
Phénanthrène
Anthracène
Fluoranthène
Pyrène
Chrysène
Benzo(b)fluoranthène
Benzo(k)fluoranthène
Benzo(ghi)pérylène
Naphtalène
Acénaphthylène
Indéno(123-cd)pyrène
Dibenzo(ah)anthracène
Benzo(a)anthracène
Acénaphtène
Benzo(a)pyrène ₁
Somme des HAP
HAP totaux 4* ₁
HAP totaux 6** ₂

Benzène ₁
Toluène ₃
Ethylbenzène ₃
m-Xylène
p-Xylène
o-Xylène
somme des xylènes
somme des BTEX

PCB 28
PCB 52
PCB 101
PCB 118
PCB 138
PCB 153
PCB 180
somme des PCB